



**SAISON 2012-2013
INSCRIPTION NATATION
ROC – POUSSINS BENJAMINS**



N° de Licence :
 Nom : Prénom : Sexe : M / F
 Date de Naissance : / / Lieu : Nationalité :

Coordonnées des parents ou responsable légal
 Nom (si différent du nom de l'enfant) :
 Adresse :
 Code postal : Ville :
 Tél. maison : Tél. portable 1 : Tél. portable 2 :

E-mail :
J'accepte de recevoir des documents du club par e-mail
Parents, êtes-vous officiel ? NON A B C **Si non, voulez-vous le devenir ? Oui NON**
Etes-vous prêt à donner de votre temps pour certaines compétitions : Oui NON

HORAIRES Poussins-benjamins (2002-1999) Pour cette saison, les horaires* suivants :

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
16h30-18h30 17h15-18h30	16h30-18h30 17h15-18h30	16h00-18h00	16h30-18h30 17h15-18h30	16h30-18h30 17h15-18h30	8h00-9h30

* Les horaires ci-dessus sont indicatifs (sous réserve de modification de nos créneaux d'utilisation des piscines par la mairie de Royan.)

Attention Les parents ne sont pas autorisés à venir sur le bassin.

PAIEMENT (uniquement par chèque (s))

Chèque(s) à l'ordre de ROC Natation, daté(s) du jour d'inscription (interdiction d'antidater). Maximum de 3 chèques par adhérent dont le premier d'un montant minimum de 50 € et les deux autres de la différence à votre convenance.			Prénom
	1er adhérent	140 euros	
	2ème adhérent	120 euros	
	3ème adhérent	100 euros	

Pour une meilleure gestion des dossiers, nous vous remercions de bien vouloir établir un règlement par adhérent (pas de cumul).
 Titulaire du ou des chèque (s) : Nb de chèques :

DROIT A L'IMAGE

Je soussigné(e),..... donne l'autorisation au ROC Natation de prendre des images de moi ou de mon enfant ; et de les utiliser et/ou diffuser (sur son site Internet, expositions de photo , diaporamas, journal du club, médias.....)

Refus du droit à l'image Acceptation du droit à l'image

Fait à..... Le.....
 Signature (du représentant légal pour les mineurs)

Aucun remboursement ne sera effectué en cours de saison à la demande de l'adhérent au-delà du deuxième mois suivant l'inscription. Sauf pour déménagement sur justificatif. Dans ce cas, il sera retenu une somme équivalente au montant de la licence, des frais d'adhésion, et une somme en prorata des mois effectués.

JOINDRE Vos chèques de règlement
 La feuille de renseignement pour l'obtention de la licence (Licence FFN)
 Le droit à l'image

